

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
49
Suppléants ayant voix
délibérantes :
0
Conseillers représentés :
8
Total votants :
57

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} MARS 2017 A 18H30

Séance présidée par Tony BERNARD. Date de la convocation : 20 Février 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} Mars 2017 à 18H30, Avenue Charles de Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, , Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Karine BRODIN à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT

Conseiller absent :

André IMBERDIS

Secrétaire de séance :

Thomas BARNERIAS

Achat de données auprès du CRAIG DELIBERATION N°20170301-24

Rapporteur : Michel GONIN, vice-président

Le rapporteur rappelle que jusqu'à présent, le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique (CRAIG) fournissait des données graphiques aux collectivités gratuitement.

Ces données permettent de travailler sur système d'information géographique ou via des logiciels spécialisés dans différents domaines (eau, fiscalité, urbanisme,...).

Or, depuis le 1^{er} janvier 2017, le Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique a pris la décision de demander une participation financière annuelle aux EPCI pour accéder à certaines données et certains services.

Ces informations sont nécessaires à la communauté de communes, notamment dans le cadre de la consultation cadastrale et de la mise en place de l'observatoire fiscal.

Le coût d'accès aux données est de 2500,00 €HT, soit 3000,00 euros TTC pour l'année 2017.
Le rapporteur propose, vu les besoins de la collectivité d'acheter les données auprès du CRAIG

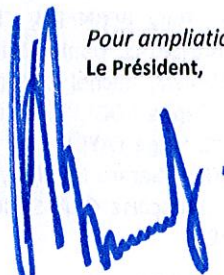
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve l'acquisition des données auprès du CRAIG pour un montant de 3000,00 € TTC
Autorise le Président à signer le bon de commande.

TOTAL VOTANTS :	57 =	49 Conseillers Présents	+	8 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre : 0		
Abstention :	1					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD